



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE
www.developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE DU LOGEMENT
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ
www.territoires.gouv.fr

LÉGENDE :

AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques inscrits et classés

- monument historique classé ou inscrit
- périmètre de protection des monuments : zone de 500 m ou modifié

AC2 - Servitude relative aux sites inscrits et classés

- site inscrit
- site classé

AC4 - Servitude relative à une Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain ou une Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine

- emprise de la ZPPAUP ou de l'AVAP

A5 - Servitude attachée aux canalisations publique d'eau et d'assainissement

- Canalisation d'eau

PM1 - Servitudes relatives à plan de prévention des risques inondations

- zone soumise au PPRI Marne et Seine approuvé le 12 novembre 2007

AS1 - Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- périmètre de protection rapproché
- périmètre de protection éloigné
- périmètre de protection immédiat

I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et distribution de gaz

- canalisation de transport de gaz

